

« assez », c'est presque « trop »...

Pierre-Yves Raccah et Zsófia Várkonyi
LLL-CNRS, UMR 7270
Université d'Orléans

Le comportement sémantique de « assez » est assez proche, par certains côtés de celui de « trop » : nous précisons ici quelques éléments de cette proximité, en raison de laquelle il nous a semblé intéressant de proposer une description de « assez » s'appuyant sur une description récente de « trop ». Nous avons choisi celle qui est proposée dans (Raccah, 2005), qui s'appuie sur une revue critique des descriptions antérieures (en particulier, Ducrot, 1980), et est formulée en termes de contraintes sur les points de vue. Néanmoins, nous verrons que cette description de « trop » comporte une incohérence : elle devra donc être corrigée avant d'être utilisable.

Le travail que nous présentons est le résultat de cette recherche, résultat susceptible d'évolution, comme tout résultat scientifique, mais ayant atteint, nous semble-t-il, une stabilité suffisante pour mériter d'être présenté. Nous proposons une description de l'adverbe « assez » en termes de contraintes sur les points de vue. L'intérêt de descriptions de ce type est présenté, entre autres, dans (Raccah, 2005), et nous n'y insisterons pas ici. Nous reprendrons en revanche, brièvement, ceux des résultats descriptifs de cet article que nous utilisons directement dans notre travail.

Après une brève discussion des objections qui ont été adressées à l'encontre de cette description de « trop » (y compris notre critique de l'incohérence évoquée plus haut), nous montrerons que « trop » et « assez » ont des propriétés similaires permettant une description de « assez » calquée dans sa forme sur celle de « trop ». Nous testons cette description ainsi que des combinaisons de descriptions sur des exemples attestés et concluons en évoquant certaines particularités sémantiques de « assez » dont une description plus complète devrait rendre compte, et en ouvrant quelques pistes pour une description générale des articulateurs.

1 Critique des anciennes descriptions de « trop » et description en termes de contraintes sur les points de vue

Dans cette section, nous reprenons les critiques des anciennes descriptions de « trop », qui ont conduit à la description en termes de contraintes sur les points de vue ; puis nous examinons quelques unes des critiques qui ont été portées à cette dernière, et aboutissons à une description plus rigoureuse de « trop ».

1.1 Points de départ

Les descriptions datant des débuts des travaux sur l'*Argumentation dans la Langue* (Ducrot, 1980) suggèrent qu'il existe dans la langue française deux « trop » : un qui intensifie une évaluation négative et un autre qui inverse une évaluation positive. Une description unifiée dans le cadre du modèle des échelles argumentatives propose de faire intervenir la notion de *seuil d'inversion*. Ce seuil n'existerait que dans le cas des adjectifs qui sont initialement positifs.

Les inconvénients de ces descriptions sont signalés dans (Raccah, 2005) ; ils peuvent être résumés de la manière suivante :

- a) Faire la différence entre un « trop » intensifieur et un « trop » inverseur est non seulement peu économique, mais injustifié de surcroît. Effectivement, nous n'avons aucun exemple de cas où un même adjectif, exprimant un même point de vue, pourrait se combiner à la fois avec un « trop » inverseur et un « trop » intensifieur.

- b) La description en termes de *seuil d'inversion* est inconsistante avec les hypothèses du modèle dans le cadre duquel elle est formulée : selon les hypothèses du modèle des échelles argumentatives, la relation d'ordre représentée sur les échelles concerne la *force argumentative* des énoncés et non pas l'état du monde. Le seul paramètre qu'il est possible d'exprimer dans le cadre de ce modèle est donc la force argumentative, ce qui exclut la possibilité d'une inversion de l'orientation en fonction de l'intensité.

L'auteur propose une description qui évite ces problèmes en se passant de la notion de seuil. Il fait remarquer qu'un énoncé comportant un '*trop + Adjectif*' est toujours paraphrasable en remplaçant '*trop + Adjectif*' par '*trop + Adj pour quelque chose*'. Dans sa formulation, plus précise :

« Pour tout énoncé E(P,Se,Si) dans lequel P est une phrase de la forme « X est trop Y », il existe une phrase R telle que l'énoncé E(P',Se,Si), dans lequel P' est une phrase de la forme « X est trop Y pour R », a exactement le même sens que E(P,Se,Si). » (Raccah, 2005 : 185)

Ensuite, il suggère d'abandonner de la distinction entre « trop » intensifieur et « trop » inverseur en reformulant les faits ayant conduit à cette distinction de la manière suivante :

« Quelle que soit l'orientation de *adj* ([bon pour R] ou [mauvais pour R]), l'orientation de *trop adj* est [mauvais pour R]. » (Raccah, 2005 : 185)

L'adverbe en question est ainsi décrit en termes de contraintes sur les topoi¹, tout en tenant compte des faits exposés ci-dessus :

« Dans un énoncé d'une phrase de la forme X est trop Y {pour R}, « trop » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un topos issu de Y dont le conséquent est //..., moins R//, et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « trop ». » (Raccah, 2005 : 187)

1.2 Discussion et amélioration

Cette description de « trop » a suscité quelques critiques, dont nous examinons les trois principales. Pour les deux premières, nous montrons qu'elles ne sont pas fondées ; la troisième nous conduira à une reformulation de la description.

1.2.1 Première objection : l'abandon de la notion de seuil

Une première critique qui a été faite à cette description s'oppose à la motivation même de la démarche : il est contre-intuitif de renoncer à la notion de seuil. Tous les énoncés contenant « trop » sont compris par les locuteurs comme indiquant qu'un seuil a été dépassé et, toujours selon cette critique, une description ne rendant pas compte de cette intuition est nécessairement erronée.

La réponse à cette critique est double : on montre, d'une part, que la description sémantique de l'unité de langue n'a pas besoin d'introduire la notion de seuil pour que l'interprétation des énoncés l'introduise ; et, d'autre part, qu'il y a des raisons qui s'opposent à cette introduction au niveau de la description des unités de langue, raisons qui s'ajoutent donc à l'incohérence du seul modèle qui l'avait introduit.

- a) La description proposée exprime l'idée suivante :

l'instruction associée à « trop » indique que l'orientation de l'énoncé contenant '*trop X*' sera fondée sur un champ topique conséquent *négatif* du topos associé à X. Lorsque le topos habituellement associé à X a un conséquent négatif, '*trop X*' va dans le même sens que X, mais, en cas contraire, c'est-à-dire, lorsque le topos habituellement associé à X a un conséquent positif, '*trop X*' va dans le sens contraire de X, ce qui produit un effet d'inversion : c'est cet effet d'inversion qui produit, au cours de la compréhension, l'hypothèse intuitive d'un seuil à partir duquel cette inversion se produit. On remarquera d'ailleurs que ce seuil attribué au cours de la compréhension est toujours imprécis, ce qui confirme qu'il ne fait pas partie de ce qui est exprimé.

b) Si la signification, en langue, de l'adverbe « trop » faisait référence à un seuil, ce seuil ne pourrait pas être introduit par l'adverbe lui-même, puisque il dépend de l'adjectif auquel « trop » s'applique : il devrait donc faire partie de la description sémantique des adjectifs eux-mêmes.

- Or l'intuition qui semble imposer l'existence d'un seuil pour les énoncés contenant '*trop X*' n'impose aucunement un seuil pour les énoncés contenant seulement '*X*'.

- Par ailleurs, si la signification de « trop » faisait référence à un seuil associé à celle de l'adjectif sur lequel il porte, les adjectifs faisant explicitement allusion à un seuil pourraient, sans difficulté, être associés à « trop », ce qui n'est pas le cas : les énoncés de phrases comme

(1) ? Les propos de Paul sont trop exagérés

sont difficiles à interpréter (et même à accepter).

Pour ces raisons, la critique ne peut qu'être rejetée, puisque, d'une part, l'effet de seuil peut être obtenu sans postuler un seuil dans la description sémantique et, d'autre part, l'hypothèse d'un seuil dans la description sémantique, indépendamment du fait qu'elle est incohérente avec le seul modèle qui la postule, est incompatible avec l'observation détaillée des phénomènes de langue.

1.2.2 Deuxième objection : manque de justification pour l'introduction d'un '*pour Y*' implicite

Une critique marquée au rasoir d'Occam, et donc agréable au bon sens, s'appuie sur l'idée que l'introduction de structures non visibles est à éviter dans une description scientifique, à moins qu'elle ne soit justifiée de manière irréfutable. Selon cette critique, si l'introduction d'un '*pour Y*' implicite permet effectivement de décrire correctement la sémantique de « trop », elle n'est pas justifiée de manière irréfutable. Ainsi, par exemple, il arrive d'entendre des énoncés de phrases comme (2) ou même (3)

(2) Ce pianiste est trop génial

(3) Ce pianiste est trop

qui semblent incompatibles avec un '*pour Y*' implicite. Nous laisserons de côté les structures du type (3), qui ne sont pas de la forme '*trop + adj.*'², et chercherons à savoir si les enchaînements possibles à la suite d'un énoncé de (2) sont compatibles avec l'hypothèse d'une absence de complétive (explicite ou implicite) en *pour*.

Mais, auparavant, remarquons qu'une paraphrase d'un énoncé de (2) ne peut pas être faite en substituant « très » à « trop » : « ?? très génial » ne semble pas, en effet, pouvoir être accepté. Il s'ensuit de ce 'détail' que la description sémantique de '*très + adj.*' ne pourra pas convenir pour décrire '*trop + adj.*', même dans ces cas.

Les énoncés de (2) admettent des enchaînements directs, comme des énoncés de la phrase (4)

(4) j'ai acheté tous ses CDs

ou des enchaînements concessifs, comme des énoncés de la phrase (5)

(5) mais je n'ai jamais pu l'écouter en concert

Ces enchaînements sont aussi admissibles, et avec des sens analogues, à la suite des énoncés de la phrase (2')

(2') Ce pianiste est vraiment génial

pour laquelle aucune hypothèse de '*pour Y*' implicite ne semble devoir s'imposer. Il en résulte, selon cette critique occamiste, que l'hypothèse d'un '*pour Y*' implicite dans la description de (2) ne peut pas tenir.

Ces observations sont incontestables mais la conséquence que la critique en tire s'appuie sur une erreur de raisonnement. En effet, il ne suffit pas qu'un enchaînement argumentatif à partir d'énoncés de (2) se comporte de la même manière que son analogue à partir d'énoncés de (2') pour pouvoir conclure que la description sémantique de (2) est analogue à celle de (2') : il faudrait que tous lesdits enchaînements jouissent de cette propriété. Et ce n'est pas le cas. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner les possibilités d'enchaînement d'énoncés de (2) et (2') avec (5')

(5') mais je n'aime pas son style

Si l'enchaînement [(2'),(5')] ne pose pas de problème de compréhension, l'enchaînement [(2),(5')], lui, en pose. Il s'agit d'un problème que l'on peut qualifier de 'léger', puisque, avec une petite pause après « génial », l'enchaînement 'passe' bien ; cela signale néanmoins une différence sémantique entre « trop » et « vraiment », dont on peut rendre compte, précisément, en maintenant l'hypothèse contestée d'un '*pour Y*' implicite dans la description de « trop ». En l'occurrence, la complétive en '*pour*' implicite dans les cas analogues à « trop génial » peut être paraphrasée par « que l'on n'en ait pas un jugement positif » : l'enchaînement sur (2) avec (5') est difficile parce qu'il va dans le sens opposé à celui de cette complétive, tandis que l'enchaînement avec (5) ne pose pas de problème parce qu'il ne fait pas intervenir de jugement (ni positif ni négatif) sur le pianiste, ce qui explique aussi, d'ailleurs, sa ressemblance avec le même enchaînement sur (2').

1.2.3 Troisième objection : l'introduction du '*pour Y*' est incompatible avec la sémantique

Cette troisième objection concerne encore l'introduction du '*pour Y*' : elle ne vise pas la justification de cette introduction (comme le faisait l'objection précédente), mais le statut d'une description faisant intervenir une telle introduction. L'idée est qu'une description sémantique ne peut pas faire intervenir des contraintes sur des éléments qui n'apparaissent pas au niveau des unités de langue. On peut formuler l'objection de la manière suivante :

Si l'une des instructions fournies par « trop », indiquait qu'il faut choisir entre l'option sans *pour* et l'option avec *pour* possibles pour les énoncés sans « trop », il s'agirait bien d'une instruction sémantique. Mais ce n'est pas le cas : il n'y a pas d'option avec *pour* dans les énoncés sans « trop » ; « trop » introduit *et* la sélection *et* ce sur quoi il faut sélectionner. Ce qui ne constitue pas une instruction sémantique acceptable.

L'étude des exemples suivants illustre cette objection.

(6) « Le café est chaud ».

(7) « Le café est trop chaud »

Alors que (6) est incompatible avec une continuation en *pour*, (7) exige une continuation en *pour* (au moins implicite). Comment pourrait-on attribuer à la sémantique du mot-de-langue « trop » de pouvoir sélectionner (?), dans ce cas *pour le boire*, dans un autre cas *pour la manger*, dans un autre cas, *pour le tenir à pleine main*, etc. ?

Pour répondre à cette objection, rappelons que nous nous situons dans un cadre dans lequel la description sémantique des unités de langue doit indiquer (entre autres éventuels aspects) leurs potentialités argumentatives (cf. Ducrot, 1980 ; Anscombe et Ducrot, 1984) ; il en résulte que la phrase (6) doit être décrite de manière à rendre compte des orientations argumentatives de ses énoncés :

{« le café est chaud » --3 r} ;

la phrase (7), pour les mêmes raisons, doit être décrite de manière à rendre compte de

{« le café est trop chaud » --3 r'},

argumentation qui peut se formuler en {*le café est trop chaud pour -r*'}. Le fait que l'orientation argumentative des énoncés des phrases contenant « trop » puisse être introduite par *pour*, alors

que celle des énoncés ne contenant pas « trop » ne le peut pas n'a aucune répercussion sur les analyses sémantiques : même lorsqu'on ne peut pas dire « le café est chaud pour r », on s'intéresse quand même aux orientations argumentatives r des énoncés des phrases « le café est chaud ». Le mot-de-langue « trop » permet donc bien de *sélectionner* la prise en compte de cette orientation : ce n'est pas lui qui impose le contenu de l'orientation. Il en résulte que l'objection initiale ne tient plus.

1.2.4 Quatrième objection : une incohérence dans la formulation

Cette quatrième objection, la dernière que nous examinerons, est en fait une critique qui signale une incohérence dans la formulation de la description de « trop » dans [Racah 2005], ce qui est fort fâcheux lorsqu'on se rappelle qu'elle était motivée par un souci de cohérence...

À la fin de la section 1.2, nous avons reproduit cette formulation : nous nous contenterons de relever ce qui y est fautif et proposerons la formulation 'nettoyée'. Dans l'expression « une phrase de la forme X est trop Y {pour R} », X et Y sont des segments linguistiques et R est la formulation métalinguistique d'une orientation argumentative. Or, dans la suite de la description, l'auteur parle d'un topos dont « le conséquent est //... , moins R// » : c'est là que se situe l'incohérence. Une orientation argumentative est un degré d'un champ topique et non pas un champ topique ; il en résulte que l'expression métalinguistique « moins R » n'a pas de sens. Des incohérences de ce genre n'empêchent généralement pas la compréhension du modèle descriptif, mais elles deviennent nuisibles dès que l'on envisage d'utiliser ledit modèle pour l'appliquer à autre chose que ce pour quoi il avait été prévu. Ce qui est précisément le cas ici : il nous faut donc proposer une description corrigée de « trop » :

D_{trop}

Dans un énoncé d'une phrase de la forme X est trop Y {pour r }, « trop » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un topos issu de Y dont le conséquent est //... , - Q //, où r est un degré de - Q ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « trop ».

1.3 Exemples-tests

Nous allons maintenant examiner quelques cas concrets pour illustrer la description de « trop » et en tester la pertinence.

Pour commencer, nous prenons un exemple attesté où la complétive en « pour » est explicite :

(8) la guerre était une chose trop sérieuse pour être confiée aux généraux³

D_{trop} indique qu'il faut trouver un topos issu de « sérieux » et sur le conséquent, négatif, duquel « être confié aux généraux » serait un degré. Le choix précis de l'antécédent et du conséquent est laissé à l'appréciation du lecteur, en fonction de ses connaissances, de ses croyances, de son idéologie, ... Il est probable que l'auteur de l'article envisageait « sérieux » comme un degré de *gravité*, et « être confié aux généraux » comme un degré de *négligence* ; dans cette situation, l'interprétation s'appuie sur le topos //+c'est grave, -on est négligeant//, qui répond aux contraintes indiquées par la description.

Dans ce deuxième exemple attesté⁴, parlant des mesures de réduction du déficit budgétaire de l'état, la complétive en « pour » est absente, mais elle est fortement suggérée :

(9) si on la main trop lourde, on déprime la consommation

En effet, dans les constructions en 'si A, B', comme l'ont montré (Bruxelles et al., 1987), A est présenté comme un argument pour B : le r de la complétive en 'pour' est donc immédiatement identifiable à la proposition principale de (9). D'où le topos //+on pèse [sur le contribuable],- l'indice de consommation est bon//, qui répond aux contraintes posées par D_{trop} .

Notre dernier exemple pour illustrer et tester la description de « trop » sera un peu plus difficile. Il est toujours extrait du même quotidien, et nous verrons qu'un ample contexte ne sera pas de trop pour que l'on comprenne comment appliquer la description proposée. En fait, sans ce contexte, le lecteur n'a pas non plus assez d'éléments pour comprendre l'exemple : la difficulté ne vient donc pas d'une faiblesse de la description.

(10) Le niveau de gamme de l'industrie française est trop faible

La complétive en 'pour' n'étant ni explicite ni suggérée, on espère trouver des indications dans le contexte immédiat, que voici :

de ce fait la sensibilité de la demande pour les produits industriels français à leurs prix est grande

Mais le lecteur est encore plus perplexe : on peut d'abord penser qu'il y a une erreur de retranscription, puis que l'auteur n'était pas cohérent, puis les deux... En tous cas, on ne voit pas comment on pourrait satisfaire les contraintes posées par D_{trop} . Néanmoins, si l'on accepte de prendre la suite en considération, les choses s'éclairent à la fois pour le simple lecteur du quotidien et pour notre lecteur :

puisqu'ils sont concurrents par exemple des produits des pays émergents : lorsque l'euro s'apprécie de 10 %, les exportations en volume de l'Allemagne reculent de 2 %, celles de la France de 8 %.

Il faut comprendre que, en raison de la faible qualité de ses produits, l'industrie française n'est pas protégée de la baisse des exportations due à l'appréciation de l'euro. On comprend, du coup, le premier élément de contexte, jusques et y compris ce « à leurs prix » qui pouvait sembler une erreur de transcription. Et c'est précisément cette compréhension qui permet de trouver la complétive en 'pour' que la description de « trop » nous 'demande' de trouver, et qui est donc : 'être protégée de la baisse des exportations due à l'appréciation de l'euro'. Le topos à trouver est donc //+la qualité des produits est faible, -l'industrie résiste à la baisse de la demande//. On remarquera le parallèle entre, d'une part, la difficulté d'appliquer les instructions données par la description sémantique de trop et, d'autre part, la difficulté à comprendre l'extrait du quotidien : ce parallèle suggère que la description proposée a peut-être capté quelque chose de central dans la compréhension de « trop ».

2 Similitudes et différences entre « trop » et « assez »

Le Robert distingue deux significations pour le mot « assez » : 1. En suffisance / suffisamment et 2. Moyennement / passablement / plutôt. Nous reviendrons plus loin sur la question de savoir dans quelle mesure il est pertinent de distinguer ces deux emplois. Pour le moment, nous ne considérons que les emplois où « assez » est synonyme de « suffisamment ».

2.1 Approche intuitive

Une discussion intuitive des effets de sens différentiels des énoncés contenant « trop » et « assez » conduit à considérer que, là où « trop » pousse à la mise en place d'un seuil S_2 au delà duquel le point de vue est négatif, « assez », lui, pousse à la mise en place d'un seuil S_1 au delà duquel le point de vue est positif. Ainsi, les deux adverbes s'utilisent avec des adjectifs et des verbes graduables dans la langue⁶ ; sur l'échelle de cette graduation distincte des échelles argumentatives [Ducrot 1980]), il se trouve deux limites (distinctes l'une et l'autre du *seuil d'inversion* qui fait partie de la description ducrotienne) ; c'est la première qui est *atteinte*, dans le cas de « assez », et la seconde *dépassée*, dans le cas de « trop ». Cette intuition peut être représentée de manière un peu formelle (ce qui n'enlève rien à son caractère intuitif) :

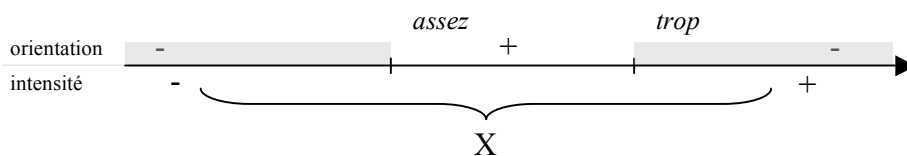


Schéma intuitif des seuils induits par « assez » et « trop »

Notons que, contrairement à ce que suggère le schéma, la zone attribuée à « assez » n'est pas nécessairement plafonnée par « trop ». En effet, (11'), la transformée de (11) dans laquelle « assez » est remplacée par « trop » est facilement interprétable, tandis que (12'), celle de (12) présente des difficultés de compréhension.

- (11) Cécile est assez grande pour faire de la gymnastique au sol
- (11') Cécile est trop grande pour faire de la gymnastique au sol
- (12) Jean est assez grand pour atteindre l'étagère du haut
- (12') ? Jean est trop grand pour atteindre l'étagère du haut

Pour élégante que l'on puisse trouver cette représentation intuitive des effets habituels du sens des énoncés contenant « trop » ou « assez » (celle-là même que Ducrot voulait éviter pour « trop »), elle ne peut constituer une description sémantique pour deux raisons : l'une, méthodologique et l'autre, empirique.

- a) Une description fondée sur ces remarques assimilerait *effet de sens des énoncés* avec *signification des unités de langue*, puisque elle proposerait, pour caractériser la signification de ces deux adverbes, d'utiliser une description des effets que leur usage produit. Cette assimilation serait fautive parce que, comme nous l'avons vu à propos de l'effet de seuil introduit par l'usage de « trop » dans la plupart des énoncés, cet effet est une *conséquence* de l'usage de l'adverbe avec sa signification.
- b) Elle attribuerait à « assez » et à « trop » des valeurs sémantiques fondées sur des indications d'intensité, ce qui est contraire à l'observation. En effet, une description sémantique fondée sur le schéma intuitif impliquerait que la signification de « trop » et de « assez » est déterminée par le passage, ou non, de l'un ou de l'autre des deux seuils. Une des conséquences de cette implication est que deux personnes qui seraient d'accord sur l'intensité à laquelle l'adjectif s'applique (par exemple, dans des cas où le domaine est mesurable), devraient nécessairement être d'accord sur l'emploi de « trop » ou de « assez », ce qui n'est évidemment pas le cas : que l'on compare des énoncés de (13) et de (13')

- (13) Il fait vingt-sept degrés : c'est trop chaud pour se promener
- (13') Il fait vingt-sept degrés : c'est assez chaud pour se promener

ou, d'une manière générale, tous les couples d'énoncés exprimant un désaccord sur l'évaluation d'un même état de faits. Une apparente solution de rattrapage consisterait à admettre que le seuil est variable, en fonction du locuteur, de la situation, et éventuellement d'autres facteurs. Il s'agirait, bien sûr, d'une fausse solution, puisque une description sémantique des unités de langue ne peut pas dépendre de paramètres dépendant eux-mêmes de la situation ou des locuteurs.

2.2 Approche en termes de contraintes sur les points de vue

L'impossibilité d'utiliser, comme description sémantique, la représentation intuitive des effets de sens des énoncés contenant « assez » et « trop » n'empêche pas que les descriptions cherchées doivent rendre compte de ces effets, lorsqu'ils se produisent. On peut ainsi considérer l'analyse intuitive comme une sorte de 'guide extérieur', un 'garde-fou' qui permettra d'évaluer l'applicabilité de la description sémantique. Ainsi le fait que l'usage de chacun de ces deux adverbes permet d'introduire un seuil, lors de l'interprétation des énoncés, suggère la possibilité d'une analogie dans leurs descriptions sémantiques. Or, nous avons vu que l'introduction d'un '*pour Y*' implicite dans la description de « trop » permettait de rendre compte de l'émergence de ce seuil dans la compréhension des énoncés de phrases contenant « trop » : on peut donc risquer l'hypothèse que cette même introduction peut permettre de rendre compte de l'émergence d'un seuil dans la compréhension des énoncés de phrases contenant « assez ». On peut ainsi admettre

que l'observation de (Racah, 2005), selon laquelle '*trop Adj*' peut toujours être reformulé en '*trop Adj pour quelque chose*', reste valable si on remplace « trop » par « assez ». Cette analogie pourrait constituer la structure sémantique commune de ces deux adverbes : c'est la piste que nous allons examiner.

Dans la représentation intuitive de l'effet de « trop », le passage du seuil intuitif était lié à un point de vue négatif ; cet effet était obtenu, par l'indication, dans la description D_{trop} , d'un conséquent négatif pour les topoi utilisables. On pourra ainsi proposer une description D_{assez} de « assez » en inversant, dans la description D_{trop} , le signe du conséquent, pour suivre le sens de l'effet de seuil, qui, pour « assez », est lié à un point de vue positif :

D_{assez}

Dans un énoncé d'une phrase de la forme X est assez Y {pour r }, « assez » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un topos issu de Y dont le conséquent est //... , $+Q$ //, où r est un degré de $+Q$; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « assez ».

Il nous faut maintenant tester cette proposition, c'est-à-dire à montrer qu'elle rend compte assez bien des faits observables, sans créer des difficultés trop insurmontables...

2.2.1 Exemple assez simple

Un premier exemple attesté nous permettra d'illustrer l'adéquation de la description. Il est tiré de l'article intitulé « Nord Stream, l'autoroute du gaz entre Russie et Europe, inauguré en grande pompe »⁷, publié par le site www.lemonde.fr, et parle de l'importance stratégique de cette entreprise.

(14) Le gazoduc, qui passe par la Baltique, sera doté d'ici à la fin 2012 d'une deuxième conduite, et distribuera en effet assez de gaz pour 26 millions de foyers en Europe

Ici, l'application de la description ne pose aucun problème : la complétive en *pour* est explicite (sauf son verbe, qui est facile à imaginer), et on n'a aucun mal à appliquer les instructions que la description sémantique fournit. Le $+Q$ s'identifie facilement à *satisfaire de nombreux usagers*, et le r s'identifie à *satisfaire 26 millions d'usagers*, qui est bien un degré (élevé) de $+Q$.

2.2.2 Exemple pas trop difficile

Un deuxième exemple attesté, tiré d'un blog de lecteurs du site précédent⁸, n'explicite pas la complétive en *pour* et présente la difficulté supplémentaire que, sans le contexte, on ne comprend pas bien le point de vue d'où le locuteur part et, du coup, on hésite sur l'interprétation à donner au segment étudié.

(15) Les huissiers ont été assez arrangeants, et j'estime qu'ils ont mis fin à une situation intenable

Lorsqu'on ne connaît pas le contexte, on ne peut pas répondre à des questions simples comme : *intenable pour qui ?* ou *arrangeants avec qui ?* (s'agit-il des mêmes ?). On a l'impression, aussi, qu'on ne trouvera pas de complétive en *pour*, ce qui invaliderait le modèle de description. Mais, dès qu'on rétablit le contexte, les choses s'éclairent et on comprend qu'une des difficultés initiales provenait du point de vue inhabituel du locuteur.

Contexte de (15)

Il faut arrêter un moment le délire.

Cette famille n'est pas à la rue, elle est simplement forcée de se reloger entre eux, même si cela génère tensions et difficultés.

Cela fait un an que les loyers ne sont pas payés, que la locataire surfe sur les différents répits légaux pour gagner encore du temps sans même envisager de payer...

Les huissiers ont été assez arrangeants, et j'estime qu'ils ont mis fin à une situation intenable où la locataire se constituait une dette personnelle qu'elle ne pourrait pas rembourser, ni sa famille, ni ses enfants.

On loge où on peut, c'est tout. Cet argent, l'office HLM ne pourra pas l'utiliser pour effectuer des travaux, et il contribue à enchérir les loyers des autres locataires du même office. Quand on pense à ceux qui mettent des années à obtenir un tel appartement, c'est un scandale.

L'office HLM ne remplace pas l'assistance sociale ni l'assistance psychiatrique.

Les réponses aux questions affluent, la complétive en *pour* est retrouvée (*pour qu'ils ne soient pas à plaindre*), et on comprend même que la deuxième partie de (15) est un enchérissement sur sa première partie...

2.2.3 Exemples pas trop faciles

Passons maintenant à des exemples plus amusants et plus révélateurs de l'adéquation de ces descriptions : des exemples où les articulateurs se combinent ; nous pourrions ainsi voir si la combinaison des instructions fournies par leur description suffit à rendre compte des effets de sens des énoncés auxquels ils donnent lieu. Malheureusement, il semble que nous ne trouverons pas de combinaisons de « assez » avec « trop », ce qui est assez dommage pour notre expérimentation, mais n'est pas trop surprenant. Nous nous contenterons d'examiner la combinaison de « assez » avec « peu », et généraliserons à celles de « trop » avec « peu », et de « un peu » avec « trop ». Nous utiliserons une description de « peu » et de « un peu » inspirée de (Ducrot, 1980), et proche des options décrites dans (Miñones, 2004 : 82-83), que nous reformulons de manière homogène aux descriptions de « trop » et « assez » que nous venons de formuler :

$D_{un\ peu}$

Dans un énoncé d'une phrase contenant *un peu* Y, « un peu » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un topos issu de Y dont l'antécédent est //+P, ...// (Y renvoie à un degré positif de P) ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « un peu ».

D_{peu}

Dans un énoncé d'une phrase contenant *peu* Y, « peu » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un topos issu de Y dont l'antécédent est //-P, ...// (Y renvoie à un degré négatif de P) ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « peu ».

Pour chacune des trois combinaisons que nous avons évoquées, il faudrait de plus, en principe, examiner deux descriptions complexes, selon que le premier opérateur agit sur le second pour former un opérateur complexe, ou que le premier opérateur agit sur le résultat de l'application du second à l'adjectif. Pour l'exprimer de manière plus formelle (et plus facilement compréhensible), pour chacune des combinaisons de Op_1 avec Op_2 , nous voulons tester si $(Op_1(Op_2))(adj) = Op_1(Op_2(adj))$. Nous verrons que cette précaution s'avère inutile en raison des particularités formelles de ces descriptions.

a) examen détaillé de la description de « assez peu »

La première construction est $(Op_1(Op_2))(adj)$. L'opérateur complexe $(Op_1(Op_2))$, obtenu par la composition de la description de « assez » avec celle de « peu » s'écrit :

$$D_{assez\ peu} = D_{assez} \circ D_{peu} = D_{peu}(D_{assez})$$

Dans un énoncé d'une phrase contenant X est *assez peu* Y {pour r}, « assez peu » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur un topos issu de Y dont l'antécédent est //-P, ...// (Y renvoie à un degré négatif de P) et dont le conséquent est //..., +Q//, où r est un degré de +Q ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « assez peu ».

En 'simplifiant', on obtient :

$D_{\text{assez peu}}$

Dans un énoncé d'une phrase contenant X est *assez peu* Y {pour r}, « assez peu » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur le topos issu de Y // -P, +Q// (où Y renvoie à un degré négatif de P et r est un degré de +Q) ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « assez peu ».

La seconde construction est $Op_1(Op_2(\text{adj}))$. Il s'agit donc d'appliquer la description de « assez » à celle de '*peu + adj.*', ce qui produit exactement le résultat précédent. Cette coïncidence n'est pas surprenante, puisque les deux descriptions concernent des éléments différents et n'interagissent donc pas l'une sur l'autre.

Pour tester cette description, examinons l'exemple (16)⁹ tiré du même site Internet que les précédents :

(16) Il n'est pas d'usage de critiquer les confrères - c'est même, disons-le, assez peu élégant

La description obtenue par combinaison des deux descriptions donne comme instruction de trouver un topos // -P, +Q//, dont l'antécédent négatif aurait « élégant » comme degré ; et de trouver une complétive en *pour* qui indiquerait un degré positif de +Q. En prenant pour P le champ topique du *comportement* (+P correspondant à *se comporter bien* et -P correspondant à *se comporter mal*), pour Q *susciter la réprobation* (+Q correspondant à *susciter plus de réprobation* et -Q correspondant à *susciter moins de réprobation*), et pour r *le blâme* (un degré élevé de réprobation), on exécute les instructions sans contradiction. L'interprétation d'un énoncé de (16), dans ces conditions, indique, en accord avec l'intuition, que son argumentation est fondée sur le topos

//-on se comporte bien, +on suscite de réprobation//

b) examen superficiel de « trop peu » et de « un peu trop »

En combinant la description de « trop » à celle de « peu », on obtient :

$D_{\text{trop peu}}$

Dans un énoncé d'une phrase contenant X est *trop peu* Y {pour r}, « trop peu » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur le topos issu de Y // -P, -Q// (où Y renvoie à un degré négatif de P et r est un degré négatif de Q) ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « trop peu ».

Recourrons encore aux articles de www.lemonde.fr pour tester cette description : examinons la phrase (17)¹⁰

(17) Résultat : plus de logements, pas ou trop peu de constructions accessibles à tous

Là encore, on exécute sans difficulté particulière les instructions données par la description : il suffit de choisir pour topos *//-on s'occupe de loger les citoyens, -on a de bons résultats//*.

En combinant la description de « un peu » à celle de « trop », on obtient :

$D_{\text{un peu trop}}$

Dans un énoncé d'une phrase contenant X est *un peu trop* Y {pour r}, « un peu trop » donne comme instruction de considérer que l'argumentation de l'énoncé se fonde sur le topos issu de Y // +P, -Q// (où Y renvoie à un degré positif de P et r est un degré négatif de Q) ; et ce, quel que soit le sens de l'orientation de l'énoncé sans « un peu trop ».

Recourrons encore aux articles de www.lemonde.fr pour tester cette description : examinons la phrase (18)

(18) [dans les années 90, on critique sa] conception un peu trop... française de son rôle de ministre de la culture

Dans cet exemple, pour pouvoir appliquer les instructions fournies par la description, il faut comprendre que l'adjectif « ...française » renvoie à un degré élevé d'interventionnisme. Et c'est

exactement ce qu'il faut comprendre pour saisir la pointe de l'auteur... Une fois cela admis, les instructions s'exécutent sans difficulté, livrant une interprétation en accord avec l'intuition des lecteurs.

2.3 Deux sens de « assez » ?

Comme nous l'avons annoncé au début de la section 2, nous revenons sur la distinction que font les dictionnaires entre deux sens de « assez ». Alors que les constatations ci-dessus concernent « assez » en tant que synonyme de « suffisamment », on a l'impression qu'il existe en effet un deuxième emploi de ce mot, qui se rapprocherait, comme, par exemple, le Robert l'indique, de « moyennement », « passablement » ou « plutôt ». (« Je suis assez fatiguée »)

Avant d'examiner s'il est pertinent de faire cette distinction, notons que compte tenu des résultats des travaux argumentationnels, il n'est pas possible de considérer « moyennement » comme synonyme de « assez », de « passablement » ou de « plutôt ». Le test des enchaînements argumentatifs, auquel les chercheurs de cette école ont fréquemment recours, le montre :

- (19) Ce pianiste est assez bon : j'ai envie d'aller à son concert
- (20) Ce pianiste est passablement bon : j'ai envie d'aller à son concert
- (21) Ce pianiste est plutôt bon : j'ai envie d'aller à son concert
- (22) ? Ce pianiste est moyennement bon : j'ai envie d'aller à son concert

Le fait que (22) ne peut être interprété qu'en cherchant une situation d'énonciation inhabituelle, révèle l'anti-orientation de « moyennement » avec « passablement » et « plutôt ». Nous devons donc écarter d'emblée « moyennement » de la liste des synonymes de « assez ». Quant aux autres adverbes de la liste, leur co-orientation (dans toute situation d'énonciation) permet de les ranger, selon la terminologie utilisée à l'époque des *échelles argumentatives*, dans la même classe argumentative que « assez ». Ce n'est en revanche pas un critère suffisant de synonymie. On peut remarquer que même dans un emploi de « assez » qui se rapproche de celui des mots énumérés ci-dessus, on peut toujours trouver un [*pour R*] implicite, ce qui n'est pas le cas des autres. Dans le cas de « plutôt », par exemple, c'est une comparaison implicite qu'on peut mettre en évidence et c'est ce dont sa description sémantique devrait rendre compte. Si on admet que la synonymie est une correspondance des significations (et non pas seulement des sens), c'est-à-dire que les contraintes que les mots synonymes posent sur les champs topiques sont les mêmes (ou très proches), « passablement » ou « plutôt » ne sont pas de vrais synonymes de « assez ». Notons aussi que si ce deuxième type d'emploi de « assez » n'exige pas une description sémantique différente du premier (si les contraintes sémantiques qu'ils imposent sont les mêmes), il n'y a aucune raison sérieuse de séparer ces deux emplois, et de classer « assez » avec « passablement » ou « plutôt ».

3 Perspectives

Nous avons vu que les descriptions sémantiques de « trop » et de « assez » comportent des contraintes sur les conséquents des topoi que les énoncés peuvent mettre en œuvre. Nous avons entrevu que les descriptions sémantiques de « peu » et « un peu » font état de contraintes portant sur les antécédents des topoi. La littérature des années 1980 et 1990 a fourni des descriptions du connecteur anglais « but » et du français « mais » comportant des contraintes agissant sur les rapports entre les conséquents des deux topoi pouvant être mis en œuvre. Il pourrait être intéressant de recenser les différentes possibilités de supports de contraintes, et d'utiliser le résultat de ce recensement comme outil de catégorisation des articulateurs. Cela permettrait par la suite d'examiner s'il existe des sous-catégories délimitées par des variantes concernant les autres supports de contraintes. Ainsi, par exemple, la description sémantique de « assez » fournit des contraintes sur le conséquent du topos utilisable par un énoncé contenant ce mot, mais ne dit rien sur l'antécédent de ce topos : peut-on trouver deux sous-catégories répondant à la description de « assez » et se distinguant par des contraintes supplémentaires différentes

concernant les antécédents des topoi utilisables ? Si ces sous-catégories existent, il se pourrait que l'une d'entre elles soit représentée par un autre mot que « assez », ou encore qu'elles soient illustrées par deux types d'emplois de « assez ». Cette piste pourrait ouvrir des perspectives pour une étude systématique des articulateurs du français, un peu dans l'idée de (Rossari, 2002), mais sans qu'il soit nécessaire de recourir à des modèles incompatibles.

En généralisant, si une telle typologie topique des articulateurs peut être réalisée pour une langue, les variations d'une langue à une autre (qui sont parfois fortes même pour des langues proches) pourraient être exprimables en termes de différences de valeurs de ces paramètres que les supports de contraintes constituent. Ce qui permettrait d'avancer vers une description des articulateurs de toutes les langues humaines.

Références bibliographiques

- Anscombre, J.-C. et Ducrot, O. (1986). Argumentativité et informativité. In Meyer, M. (ed.) *De la métaphysique à la rhétorique*. Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles, 79-94.
- Bruxelles, S. et Raccah, P.-Y. (1987). Information et argumentation: l'expression de la conséquence. *Actes du colloque COGNITIVA 87* : 445-452.
- Ducrot, O. (1980). *Les échelles argumentatives*. Paris : Minuit.
- Miñones, L. (2004). Enchaînements argumentatifs et type d'énonciation. *Thélème - Revista Complutense de Estudios Franceses* : 19, 81-91.
- Raccah, P.-Y. (2005). Une description de l'excessivité en sémantique des points de vue. *Travaux du CerLiCO* :18, 171-190.
- Rossari, C. (2002). Les adverbes connecteurs : vers une identification de la classe et des sous-classes. *Cahiers de Linguistique Française* : 24, 11-44

¹ Voir (Raccah, 2005) pour une présentation du modèle topique et de son intérêt pour une sémantique en termes de points de vue.

² Le raisonnement qui suit s'applique aussi aux phrases exhibant cette structure, mais nous n'avons pas étudié suffisamment cette structure, apparue assez récemment, et nous ne pouvons pas affirmer qu'elle ne requiert pas une description spécifique.

³ http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2011/10/19/quelle-vision-pour-l-ecole-messieurs-les-impetrants_1590032_3232.html

⁴ http://www.lemonde.fr/depeches/2011/11/08/nicolas-sarkozy-defend-l-idee-d-une-europe-a-deux-vitesses_1218701.html

⁵ Nous avons vu que la description sémantique ne pouvait pas se contenter de cette représentation intuitive, mais cela n'empêche pas que cet effet de sens est effectivement produit.

⁶ Notons que presque tous les adjectifs et verbes entrent dans cette catégorie, sauf (peut-être) certains adjectifs comme « absolu », et certains verbes comme « achever ». Encore que, tant qu'on n'a pas *tout à fait* achevé une recherche de perfection, ce que l'on a trouvé peut n'être que *presque* absolu...

⁷ http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/11/08/nord-stream-l-autoroute-du-gaz-entre-russie-et-europe-inaugure-en-grande-pompe_1600656_3244.html

⁸ <http://saintpierredescorps.blog.lemonde.fr/2011/10/31/expulsee-cinq-jours-avant-la-treve-hivernale/>

⁹ http://www.lemonde.fr/idees/article/2011/10/22/regardons-la-realite-en-face_1592376_3232.html

¹⁰ http://www.lemonde.fr/idees/chronique/2011/11/10/celebrer-la-fin-d-un-scandale_1600873_3232.html